

| Société d'avocats |

Corporate
Fusions - Acquisitions
Private Equity
Droit commercial

| En partenariat avec confrères spécialisés |

Droit social
Droit fiscal
Contentieux des affaires
Droit immobilier
Droit de la construction
Propriété intellectuelle
Nouvelles technologies

Alma & Co, Conseil du Groupe IMCG lors de son implantation en Belgique pour la conclusion d'un partenariat industriel stratégique

Bruxelles (Belgique), le 4 décembre 2024

Alma & Co accompagne le Groupe IMCG qui poursuit sa dynamique de croissance en Europe en créant une nouvelle filiale en Belgique pour la conclusion d'un partenariat stratégique longue durée avec un acteur majeur du secteur industriel.

Le Groupe IMCG, spécialiste français reconnu dans les domaines de l'ingénierie et de la conception sidérurgiques, conçoit et développe, tant pour ses besoins propres que pour de grands comptes situés en France et en Europe, des équipements de pointe et sur mesure capable de réaliser des opérations de sciage, meulage et découpage dans les meilleurs délais, à des coûts particulièrement compétitifs dans le secteur industriel et dans le respect des plus hauts standards de qualité.

« *Après une implantation réussie en Allemagne en 2022, ce nouveau partenariat industriel conclu en Belgique marque une nouvelle étape dans l'expansion du Groupe à l'international et nous permet de nourrir notre projet de croissance en Europe* » annonce Thierry Marlot, Président du Groupe IMCG.

Pour cette opération, le Groupe IMCG a été conseillé par une équipe pluridisciplinaire composée de :

- ❑ **En tant que coordinateur du projet et sur les aspects contractuels complexes et internationaux :**
Alma & Co (Anthony Lopez - Associé)
- ❑ **Sur les aspects corporate de droit belge :**
Philippe & Partners (Dirk Clarysse - Associé, Ihsan Karatas - Collaborateur)
- ❑ **Sur les aspects fiscaux et immobilier de droit belge :**
Daldewolf (Yaël Spiegl - Associée et son équipe)
- ❑ **Sur les aspects sociaux de droit belge :**
Van Eeckhoutte, Taquet & Clesse (Inge Derde - Associée)

A propos d'Alma & Co :

Fondé en 2023, Alma & Co est un cabinet d'affaires indépendant mettant au service de ses clients une expertise reconnue dans les domaines du corporate, des fusions - acquisitions, du capital - investissement et du droit commercial, notamment en matière de contrats complexes et internationaux.

| Société d'avocats |

Corporate
Fusions - Acquisitions
Private Equity
Droit commercial

Alma & Co intervient aux côtés de praticiens spécialisés aux compétences complémentaires exerçant en droit fiscal, droit social, droit immobilier et de la construction, droit du numérique et de la propriété intellectuelle et contentieux des affaires.

Pour plus d'informations : www.almalaw.fr

| En partenariat avec |
confrères spécialisés

Droit social
Droit fiscal
Contentieux des affaires
Droit immobilier
Droit de la construction
Propriété intellectuelle
Nouvelles technologies

Contact presse : alopez@almalaw.fr